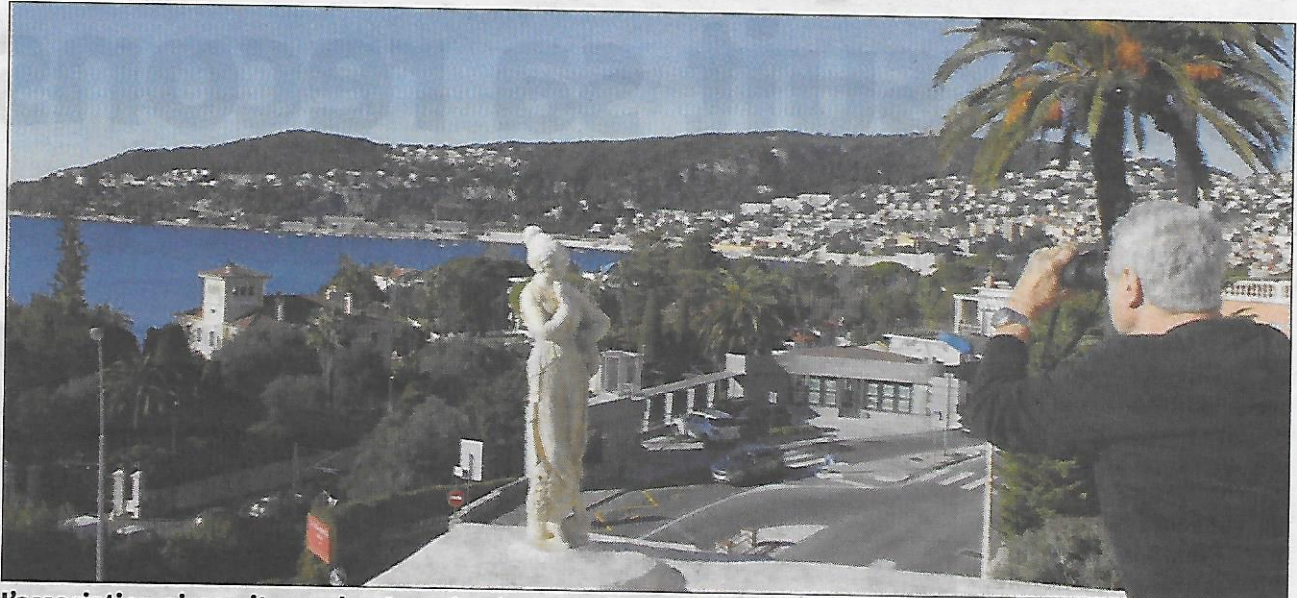


VILLEFRANCHE-SUR-MER

# Épaves marines, mouillages sauvages : les idées des « Amis de la rade »



L'association aimerait que des Autorisations temporaires d'occupation soient délivrées dans un premier temps.

(Photo J.-M. P.)

Des webcams qui tournent en permanence pour voir ce qu'il se passe dans la rade, des visites tous les jours sur place, les membres des « Amis de la rade », association fondée en 2002, sont aux premières loges pour commenter l'actualité du port.

Aussi, lorsqu'un bateau s'échoue ou coule, c'est l'effervescence et à chaque fois, l'exaspération est à son comble. Depuis son bureau, avec vue imprenable sur la rade, Lino Perfetto, l'un de ses porte-parole, souhaite « faire des propositions », au nom de l'association.

« Concernant les épaves qui coulent, si les autorités compétentes délivrent une mise en demeure de la sortir de l'eau,

les assurances paient les frais afférents ».

## Une charte signée par des propriétaires identifiés ?

Concernant le mouillage, l'association plaide depuis de nombreuses années pour que des Autorisations temporaires d'occupation soient données à des propriétaires identifiés qui s'engageraient à signer une charte de bonne conduite (respect des procédures, bon entretien du bateau, déclarations en bonne et due forme, respect de l'environnement...) « sous la responsabilité d'une association qui se chargerait de faire respecter les règles sous couvert des autorités compétentes ». Pour les membres de l'association, cela permettrait d'y voir plus clair et de pou-

voir comptabiliser combien de bateaux peuvent être concernés. Dans un second temps, les « Amis de la rade » aimeraient voir se créer une zone de mouillage et d'équipements légers. « Lorsqu'un bateau se présente dans la rade et qu'il n'est pas identifié, il faudrait tout de suite l'interdire ». Aujourd'hui, selon l'association, quelques voiliers dans la rade ne respecteraient pas tous les règlements.

Dans un courrier, le maire, Christophe Trojani, souscrit aux propositions de l'association pour « éviter les mouillages sauvages qui posent depuis de nombreuses années des problèmes de sécurité, de salubrité et de protection de l'environnement marin ». Affaire à suivre...

**JEAN-MICHEL POUPART**